

**Au Grand-Conseil du canton de Genève
Au Conseil municipal de la Ville de Genève**

PETITION

**Pour la réalisation de cheminements sécurisés et végétalisés
dans le quartier des Pâquis « Croix-verte »**

Les signataires constatent :

- . un quartier exposé à un trafic automobile intense, au bruit et à la pollution ;
- . le manque de végétalisation ;
- . les difficultés de déplacement des habitants à pieds, en particulier des enfants et des personnes à mobilité réduite.

Les signataires demandent :

- . 2 axes de cheminements sécurisés et végétalisés traversant le quartier d'est en ouest et du nord au sud reliant les principaux pôles sociaux-culturels du quartier : les écoles, la ludothèque, les crèches, les jardins d'enfants, les places de jeux, la Maison de quartier, la Maison des enfants, la Traverse, les Créateliers et la bibliothèque, et ceci conformément au plan visible au verso ;
- . que ces cheminements soient constitués par les rues piétonnes actuelles, des zones de rencontre à 20 km/h, des trottoirs continus et des carrefours surélevés ;
- . que ces cheminements soient des poumons de verdure favorisant la sécurité des piétons, la marche, la mobilité douce et la convivialité.

La pétition peut être signée par toutes personnes sans distinction d'âge et de nationalité

noms	prénoms	adresses	signatures

Genève, le 30 janvier 2020

Collectif d'associations et d'habitants Bien Vivre aux Pâquis

SURVAP-Association des habitants des Pâquis, Créateliers, Ludothèque Pâquis/Sécheron,
Malson de quartier des Pâquis, ADEP-Association de défense économique des Pâquis,
AUBP Association des usagers des bains des Pâquis, Barakopakis, Association Square Monthoux

A renvoyer jusqu'au 22 septembre 2020 à : Maison de Quartier, 50 rue de Berne, 1201 Genève
Case postale 1261, 1211 Genève 1



Axe est-ouest

- 1 Zone de rencontre à 20 km/h de la rue du Léman entre le quai Wilson et la rue Plantamour
- 2 Surélévation du carrefour rue du Léman/rue Plantamour
- 3 Fermeture de la rue des Pâquis à la hauteur de la place de la Navigation au profit des bus
- 4 Zone de rencontre à 20 km/h de la rue de la Navigation entre la rue des Pâquis et la rue du Levant
- 5 Zone de rencontre à 20 km/h de la rue de Berne entre la rue de la Navigation et la rue de Zurich
- 6 Zone de rencontre à 20 km/h de la rue de Zurich entre la rue de Neuchâtel et la rue de Lausanne

Axe nord-sud

- 7 Piétonisation du bas de la rue Butini
 - 8 Zone de rencontre à 20 km/h entre la rue Rothschild et la rue du Môle
 - 9 Zone de rencontre à 20 km/h entre la rue de Monthoux et la rue des Alpes, dont la rue de Fribourg
- Autres aménagements**
- 10 Amélioration de la circulation des bus par mise en sens unique de la rue de Monthoux direction lac
 - 11 Démolition du mur de séparation rue Royaume
 - 12 Agrandissement place des Alpes